



Choisir le tapis : un pas dans la bonne direction.

Quels facteurs dictent ce que nous trouvons dans les salles de classe ? De toute évidence, ce sont des facteurs liés à la protection de la santé, à la sécurité et à une saine gestion des coûts. Or, en dépit de l'engagement à respecter ces facteurs, on constate que la plupart des salles de classe ne satisfont pas à ces exigences fondamentales.

De fait, les planchers de la majorité des salles de classe sont recouverts de surfaces dures alors que des données probantes indiquent que ces surfaces contribuent à l'augmentation du nombre de chutes de même qu'à la propagation des agents allergènes et de la poussière dans l'air attribuables aux méthodes de nettoyage. À cela s'ajoute le coût d'entretien élevé lié à ces types de surfaces.

C'est pourquoi les planchers des salles de classe modernes sont recouverts de tapis. Non seulement le tapis offre-t-il une beauté esthétique et un confort supérieur, mais il représente également une solution de rechange plus

sécuritaire et plus saine que les surfaces dures. Le tapis permet de prévenir les chutes, d'atténuer le bruit dans la salle de classe et empêche la propagation d'agents allergènes contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur.

Le confort et la sécurité que procure le tapis ne sont pas les seuls arguments en faveur de son utilisation. Sur une période de 22 ans, son coût d'entretien est nettement inférieur à celui des surfaces dures, et ce, même si on tient compte de son coût de remplacement. L'utilisation de tapis dans les écoles constitue donc un choix éclairé.

Le tapis est tout à fait adapté aux salles de classe. Découvrez-en les avantages...



Le tapis : un choix sain dans la salle de classe

Le tapis est non seulement un choix tout indiqué pour les salles où l'on enseigne la musique, mais il est également parfait pour les salles de classe traditionnelles. Il absorbe et atténue les bruits et contribue à la création d'un milieu d'apprentissage et de travail de qualité supérieure.

Une décision sensée sur le plan financier

Dans un contexte de restrictions budgétaires, il devient de plus en plus difficile d'apporter des changements positifs. Heureusement, l'installation de tapis dans les salles de classe se présente comme un choix économique. C'est que le tapis offre un coût d'entretien annuel nettement inférieur à celui des surfaces dures; selon de récentes études, ces dernières requièrent deux fois et demie plus d'entretien que le tapis. De plus, les produits de nettoyage des planchers en vinyle sont près de sept fois plus coûteux que ceux destinés à l'entretien des tapis.

Au fil des ans, ces coûts deviennent significatifs. Lorsque nous considérons le coût de remplacement du tapis, à tous les onze ans, nous constatons que le coût des surfaces dures est tout de même de 30 p. cent supérieur à celui du tapis.

	Tapis	TCV
Matériaux et installation initiaux	\$ 2.11	\$ 0.89
Coût d'enlèvement du tapis après 11 ans	\$ 0.22	\$ 0
Tapis réinstallé (matériaux et installation)	\$ 2.53 <small>(ajusté à l'inflation)</small>	\$ 0
Coût d'un recouvrement de sol - 22 ans	\$ 4.86	\$ 0.89
Coût du nettoyage et de l'entretien - 22 ans	\$ 12.20	\$ 23.81
Total des coûts par 22 ans	\$ 17.06	\$ 24.70

Pour accéder à l'ensemble des conclusions de l'étude, nous vous invitons à consulter le document joint « Le coût du tapis ».



Sécurité et confort

Assurer la santé et la sécurité des étudiants et des enseignants est plus qu'une responsabilité : c'est votre devoir fondamental. Or, le tapis offre des caractéristiques de sécurité et de confort supérieures à tout autre revêtement par sa capacité à réduire le nombre de chutes et à atténuer les maux de dos.

En hiver, la neige qui colle aux bottes transforme les revêtements durs en des surfaces dangereuses et glissantes. Par contre, le tapis assure une adhérence impeccable. De plus, le tapis permet au personnel enseignant qui reste debout plusieurs heures chaque jour d'éviter les troubles musculo-squelettiques qui entraînent des maux de dos.

Le tapis : un revêtement qui contribue à une meilleure qualité de l'air

Vu la multiplication des cas d'asthme et d'allergie, les écoles doivent plus que jamais assurer la qualité de l'air intérieur : le tapis se propose comme une solution novatrice qui satisfait à vos exigences. En effet, les fibres du tapis emprisonnent les particules allergènes et la poussière qui ne sont plus libérées dans l'air ambiant au cours du nettoyage, comme c'est le cas lors du lavage des surfaces dures. Il suffit de passer l'aspirateur pour se débarrasser de ces particules.

Passer régulièrement l'aspirateur et procéder au nettoyage à la vapeur des tapis à tous les trois mois sont des mesures grâce auxquelles vous pouvez contribuer à la santé des étudiants, du personnel et des enseignants dans vos écoles.

Le maintien d'un milieu sain, qui favorise l'apprentissage, est une priorité pour les commissions scolaires. Le tapis surpasse les surfaces dures aux chapitres de la sécurité, de la propreté et de l'absorption sonore. De plus, à long terme, le tapis permet de réduire les coûts d'entretien et est plus avantageux sur le plan financier, et ce, même lorsqu'on considère son coût de remplacement périodique.

Le tapis dans la salle de classe : un choix éclairé qui contribue au bien-être des enseignants, des étudiants et du personnel.

Choisir le tapis dans la salle de classe : un pas dans la bonne direction.



Les tapis.
Agréables à l'œil.
Chauds au toucher.
Doux pour l'air que nous respirons.



L'Institut canadien du tapis

Fondé en 1963, l'Institut canadien du tapis est une association professionnelle nationale représentant les fabricants et les fournisseurs canadiens qui oeuvrent au sein de l'industrie du tapis. L'Institut est au service de l'industrie et des consommateurs à qui il fournit des conseils pratiques et des renseignements techniques sur tout un éventail de sujets.

L'Institut canadien du tapis est fier d'être membre du Partenariat pour des environnements intérieurs sains et de l'Association nationale des revêtements de sol.

Institut canadien du tapis

647 Alesther
Ottawa (Ontario)
K1K 1H8

tél : (819) 684-8444

télec : (819) 684-5444

info@tapiscanadien.org

www.tapiscanadien.org

